



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux de l'éducation  
nationale Bouches-du-Rhône

DSDEN13/22-932-9 du 13/06/2022

**APPEL A CANDIDATURES : INFIRMIER(E) SCOLAIRE - MICRO LYCEE ET MICRO COLLEGE**

Destinataires : Personnel infirmier

Dossier suivi par : Mme BLUA - Directrice académique des services de l'Éducation nationale adjointe des Bouches du Rhône - [ce.da-adjoints13@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.da-adjoints13@ac-aix-marseille.fr) - M. SALADIN - Référent départemental décrochage scolaire des Bouches-du-Rhône - [frederic.saladin@ac-aix-marseille.fr](mailto:frederic.saladin@ac-aix-marseille.fr) - 06 51 63 40 30

Dans le cadre du plan "Marseille en Grand", le collège Sylvain MENU et le lycée Honoré DAUMIER recrutent **un(e) infirmier(e) scolaire** pour rejoindre les 2 enseignants coordonnateurs des 2 microstructures (1 micro-lycée et 1 micro-collège) qui ouvriront à la rentrée de septembre 2022 à Marseille.

Sélectionné sur profil et conjointement par les chefs de ces 2 établissements, cet agent se chargera de l'aspect médical des projets. Sa mission sera dans son domaine de soutenir le retour à l'école des élèves accueillis dans les microstructures. Pour ce faire, il travaillera en étroite relation avec les 2 enseignants coordonnateurs et assurera le lien avec l'hôpital Salvator.

Ce poste est à pourvoir pour la rentrée de septembre 2022. Ci-joint la fiche de poste correspondante.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le 22 juin 2022 par voie électronique à : [ce.diepat@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.diepat@ac-aix-marseille.fr). Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties : d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et pour les titulaires du dernier arrêté de changement d'échelon de la copie des 3 derniers entretiens professionnels et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines*

**Poste spécifique**  
**Infirmier du micro-lycée Honoré Daumier et du micro-collège Sylvain Menu**

<b>Lieu d'exercice</b>	Lycée Honoré DAUMIER, 46 avenue Clot-Bey 13006 Marseille et Collège Sylvain MENU, 21 Bd de la Gaye – 13009 Marseille	
<b>Catégorie</b>	Infirmier éducation nationale	Temps plein
<b>Intitulé du poste</b>	Infirmier - coordonnateur du micro-lycée et du collège (« IC »)	
<b>Positionnement dans l'organisation</b>	L'IC est placé sous l'autorité fonctionnel du proviseur du lycée Daumier (le « Lycée ») et du principal du collège Sylvain Menu (le « Collège ») et de l'autorité hiérarchique d'un de ces 2 établissements auquel il est affecté par arrêté. Il exerce sa mission en collaboration et concertation avec les Conseillers Techniques Infirmier du département et de l'académie. Il travaille en étroite relation avec les 2 enseignants coordonnateurs du micro-lycée H. Daumier et du micro-collège S. Menu, les IEN-ASH, les services de la direction académique (le référent départemental décrochage scolaire, les IEN IO, etc.) et le service pédopsychiatrique de l'hôpital Salvator de Marseille (« l'Hôpital Salvator »).	
<b>Modalités de service</b>	Le temps de travail de l'IC est un temps plein partagé entre le lycée H. Daumier et le collège S. Menu. Il s'effectue en établissements scolaires, à l'Hôpital Salvator et à l'extérieur (EPLÉ d'origine des élèves, etc .) selon un emploi du temps défini en accord avec les directions du Lycée et du Collège.	
<b>Conditions d'affectation</b>	La personne est recrutée à titre provisoire pour la période du 01/09/22 au 31/08/23. Elle ne perd pas le bénéfice de sa précédente affectation.	
<b>Description des missions</b>	<p>Le micro-lycée Honoré Daumier et le micro-collège Sylvain Menu sont des structures de retour à l'école (SRE) qui ont pour mission de rescolariser des jeunes de 12 à 20 ans en rupture scolaire et souffrant d'un refus scolaire anxieux diagnostiqué et pris en charge par l'Hôpital Salvator. L'objectif poursuivi par ces 2 microstructures est le retour progressif en scolarité de ces élèves pour les amener vers une sortie positive du dispositif : soit la reprise du cursus scolaire ordinaire, soit l'obtention d'un examen (CFG ou DNB ou baccalauréat en filière générale), soit une formation professionnelle en lycée, en CFA ou en alternance, soit un emploi, soit une prise en charge par un autre organisme (tel Mission Locale, Pôle Emploi, Service Civique, etc .).</p> <p>L'IC travaillera en étroite collaboration avec les 2 enseignants coordonnateurs du micro-lycée Daumier et du micro-collège Menu qui assureront la prise en charge pédagogiques et éducative de l'action de retour en scolarité. Tandis que l'IC en assurera l'aspect médical et santé.</p> <p>L'IC soutiendra la rescolarisation des élèves pris en charge dans ces 2 microstructures en y apportant son expertise et sa connaissance du monde hospitalier, de la santé et de l'éducation nationale.</p> <p>L'IC a des missions de soin:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre la mise en œuvre et le suivi des soins prescrits par l'Hôpital Salvator auprès des élèves lors de leur rescolarisation;</li> <li>- Connaitre et renseigner des dossiers médicaux à l'Hôpital Salvator et en EPLE ;</li> <li>- Assurer la cohérence entre les prescriptions de l'Hôpital Salvator et les actions pédagogiques et éducatives mises en œuvre par les l'enseignant coordonnateurs du LGT Daumier et CLG Menu ;</li> <li>- Participer à l'élaboration du projet de soin individuel ;</li> <li>- Veiller à une prise en charge adaptée à l'élève et centrée sur ses besoins de santé pour favoriser son retour en formation.</li> </ul> <p>Les soins ambulatoires seront assurés par l'infirmierie de chaque EPLE en coordination et en lien avec l'IC.</p> <p>L'IC est seul détenteur au sein des 2 microstructures du secret professionnel.</p>	

	<p>L'IC a des missions de coordination entre les équipes médicales et pédagogiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le lien entre l'Hôpital Salvator et le LGT Daumier et le CLG Menu pour tout ce qui concerne la prise en charge médicale des élèves ;</li> <li>- Assurer le lien avec les EPLE d'origine des élèves pour tout ce qui relève du médical ;</li> <li>- Assurer de la cohérence entre les soins prescrits par l'Hôpital Salvator et la prise en charge pédagogique et éducative dans les microstructures en lien avec les 2 enseignants coordonnateurs du LGT et CLG ;</li> <li>- Favoriser la coopération entre les enseignants coordonnateurs et l'Hôpital Salvator pour tout ce qui concerne la prise en charge éducative et pédagogique ;</li> <li>- S'assurer de la cohérence des soins avec le programme éducatif et pédagogique élaboré par chaque enseignant coordonnateur du LGT Daumier et CLG Menu ;</li> <li>- Apporter le point de vue de l'éducation nationale et des microstructures dans tous les échanges d'ordre médical ;</li> <li>- Garantir la préservation du secret médical;</li> <li>- Participer à l'évaluation du dispositif ;</li> <li>- Accueillir et faire le lien avec les familles, information régulière;</li> <li>- Participer avec le Lycée et le Collège au développement des partenariats avec les institutions et le monde associatif dans le domaine de la santé;</li> <li>- Participer aux commissions d'admission et de suivi au micro-lycée Daumier et au micro-collège Menu ;</li> <li>- Participer et soutenir le suivi de cohorte N+1 et N+2 assurés par les enseignants coordonnateurs ;</li> </ul> <p>L'IC se réunira hebdomadairement, d'une part avec les enseignants coordonnateurs des 2 microstructures et, d'autre part, avec l'équipe de l'Hôpital Salvator, selon des modalités à définir conjointement.</p>
<b>Compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances dans le domaine de la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, et notamment en matière de refus scolaire anxieux ;</li> <li>- Travailler en équipe pluridisciplinaire ;</li> <li>- Disponibilité avec les élèves, les familles et les professionnels ;</li> <li>- Capacité à prendre des initiatives et à innover en accord avec la hiérarchie et l'équipe médico-éducative;</li> <li>- Rendre compte régulièrement de ses activités ;</li> <li>- Proposer des partenariats.</li> </ul>
<b>Savoir-être et qualités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sens et goût du travail en équipe ;</li> <li>- Sens de la concertation et de la médiation</li> <li>- Maîtrise des outils informatiques et applications d'un établissement ;</li> <li>- Bienveillance éducative ;</li> <li>- Aisance relationnelle ;</li> <li>- Capacité d'adaptation et de coordination;</li> <li>- Esprit de synthèse</li> <li>- Maîtrise de soi ;</li> <li>- Disponibilité et engagement.</li> </ul>
<b>Contraintes et difficultés du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps plein ;</li> <li>- Amplitude horaire ;</li> <li>- Public adolescent en difficulté et en rupture avec le lycée;</li> <li>- Hétérogénéité des classes d'âge</li> <li>- Mobilité sur la ville de Marseille ;</li> <li>- Disponibilité et engagement</li> </ul>
<b>Modalités de candidature</b>	<p>Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi que, le cas échéant, une copie de leur dernier rapport d'inspection aux adresses suivantes :</p> <p><a href="mailto:frederic.saladin@ac-aix-marseille.fr">frederic.saladin@ac-aix-marseille.fr</a>  <a href="mailto:ce.0131548m@ac-aix-marseille.fr">ce.0131548m@ac-aix-marseille.fr</a>  <a href="mailto:ce.0130175v@ac-aix-marseille.fr">ce.0130175v@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p><b>Date limite de dépôt des dossiers : 20/06/2022</b></p> <p>Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien avant le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Le poste est à pourvoir le 1<sup>er</sup> septembre 2022.</p>